

## Une Convention Territoriale Globale avec la CAF56 pour favoriser la vie quotidienne des habitants

Le 28 février, Lorient Agglomération et ses 25 communes membres ont signé un avenant à la Convention Territoriale Globale 2021-2025 avec la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan. En cohérence avec le projet de territoire, l'objectif à terme est de renforcer la cohésion sociale notamment dans les domaines de la petite enfance à l'âge adulte, du logement, du handicap, de l'intégration ou encore de l'accès au droit.

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale qui vise à mettre les ressources de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet social de territoire. Elle permet de délivrer une offre de service complète, innovante et de qualité aux familles, de manière structurée et priorisée. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. En fonction des résultats du diagnostic, elle couvre les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance jeunesse, parentalité, accès aux droits, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

Sur son territoire, Lorient Agglomération assure un rôle de coordination et d'accompagnement des différentes actions de la CTG portées par les communes depuis 2021. 11 communes ont signé la CTG en 2021, 14 en 2023 et en 2025, la totalité des communes a signé l'avenant ce vendredi 28 février. Cette signature acte le lancement concret de la démarche stratégique complémentaire au projet de territoire. L'objectif est d'aboutir à une vision globale des besoins sociaux du territoire, de fixer les objectifs communs et les priorités pour arriver à une nouvelle CTG en 2026. Afin de faciliter la mise en œuvre, Lorient Agglomération a recruté une personne dédiée à l'animation et à la coordination des dispositifs CTG et à la Politique de la Ville.

Pour Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération, maire de Lorient : *« La signature de cette convention territoriale globale avec la CAF 56, Lorient Agglomération et ses 25 communes, est un bel exemple de coopération intercommunale. Celle-ci va permettre à l'échelle de notre territoire de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants. Cette convention a pour objectif principal de faciliter le rééquilibrage territorial des équipements, pour assurer un accès à tous à des services complets, innovants et de qualité. Elle contribuera efficacement à permettre aux habitants de l'agglomération de construire leur projet de vie sur le territoire et de favoriser les conditions du bien-vivre ensemble, avec une attention particulière portée sur l'accès au logement, les services et les solidarités intergénérationnelles. »*

La CTG s'articule avec d'autres dispositifs, particulièrement le Contrat Local de Santé (CLS) 2024-2029, et en cohérence avec le projet de territoire de Lorient Agglomération. Les démarches CTG et CLS visent à favoriser la vie quotidienne des habitants à partir des besoins identifiés sur le territoire dans les domaines de la santé et du social, ceux-ci étant complémentaires. Des enjeux transversaux ont été identifiés notamment sur l'inclusion (intégration sociale et professionnelle de tous et à tous les âges de la vie, l'accessibilité à tous les services des personnes en situation de handicap ou de précarité), le développement économique du territoire, la politique de la ville, le logement (Programme Local de l'Habitat ...).

L'année 2025 permettra une évaluation du plan d'actions de l'actuelle CTG, à partir de la mise en place d'un diagnostic de territoire en lien avec chacune des communes. Ceci permettra de rendre lisible l'offre

### Objectifs de la CTG :

- Formaliser un engagement politique plus lisible, basé sur un diagnostic partagé entre la CAF et les élus du territoire permettant de développer et gérer une offre adaptée aux besoins des familles
- Renforcer le pilotage des projets territoriaux
- Harmoniser les financements octroyés en complément des prestations de services
- Maintenir et développer les services aux familles

de services, les problématiques et les besoins des habitants, des professionnels et des partenaires. Une nouvelle CTG sera alors élaborée pour coordonner, rendre efficace et cohérent les services mis en place pour les habitants du territoire aux regard des enjeux d'attractivité et de besoins du territoire et des communes.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-orient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-orient.fr)

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

